

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur C. H. Furcy, 22 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 janvier 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Furcy, C. H.](#)

Lieu de destination20, rue Bréa, Paris

### Description

RésuméSur la réalisation de gravures sur bois d'appareils de la manufacture Godin-Lemaire exécutées d'après photographies. Godin renvoie à Furcy des épreuves de gravure sur bois de cuisinières et de cheminées à propos desquelles il fait des observations. Il presse Furcy de lui envoyer les bois gravés corrigés pour poursuivre l'impression de l'album.

### Mots-clés

[Estampe](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Imprimerie](#), [Photographie](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (426r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

425.  
423

Lundi le 28 Janvier 1763 426

Monsieur Parry

Je vous retourne les deux gravures de  
mésanges dont je vous pris de me laver les  
bois par la poste car le travail de mes  
impressions est arrêté faute de vos deux  
gravures je ne puis en conséquence faire  
d'ébénier maintenant car je ne puis attendre  
plus longtemps après eux

— dans l'une des cheminées des deux dessins  
sur bois que je vous retourne j'ai fait  
remarquer qu'il doit y avoir un feu de bois  
représenté à l'intérieur que consistait à deux  
des bûches qui doivent être dans le foyer  
dans les trois chapeau pieds ainsi placé à gauche  
sur le bois doit être le poêle il est trop petit il  
doit être au moins aussi gros que celui de  
misericorde

— passez mon travail je vous en serai obligé  
— je suis de rester ici que de la châtaigne pourtant  
mettre en voyage par la poste pour lundi prochain  
je ferai faire en sorte d'attendre mais surtout  
il ne faut pas différer davantage et si c'est possible  
de me laver les deux bois avant les ébéniers il  
faudrait le faire

agréz je vous pris mes amitiés

Gouin